

Le rugbyman Mathieu Bastareaud suspendu pour injure

Par L'EXPRESS.fr avec AFP , publié le 17/01/2018 à 17:10 , mis à jour à 17:42



Mathieu Bastareaud, trois-quarts centre emblématique du XV de France, le 24 novembre 2017 à Marcoussis
afp.com/FRANCK FIFE

RUGBY. Le joueur de Toulon a été suspendu trois semaines pour avoir qualifié un joueur de Trévise de "pédé". Il manquera l'ouverture du Tournoi des six nations.

L'international de rugby [Mathieu Bastareaud](#) a été suspendu trois semaines pour avoir qualifié un joueur de Trévise de "pédé", a annoncé ce mercredi l'organisateur de la Coupe d'Europe.

Le joueur de Toulon ne pourra pas participer aux deux prochains matchs de son club, ni à l'ouverture du Tournoi des six nations le 3 février avec les Bleus, au sein desquels il est remplacé par le Parisien Jonathan Danty.

Accrochage avec un joueur italien

Mathieu Bastareaud, qui peut faire appel de la décision prise par la commission de discipline de l'European Professional Rugby Club (EPCR), organisateur de la Coupe d'Europe, pourra retrouver les Bleus la semaine du déplacement en Ecosse le 11 février.

Avec le RCT, dont il est le capitaine depuis le début de saison, Mathieu Bastareaud sera un absent majeur du déplacement samedi à Llanelli chez les Scarlets, décisif en vue de la qualification pour les quarts de finale, et de la réception de Bordeaux-Bègles le 27 janvier en Top 14, importante pour la course à la phase finale.

Lors d'un accrochage avec le deuxième ligne italien Sebastian Negri à la fin du match remporté dimanche par le RCT (36-0), Mathieu Bastareaud semble avoir répondu à une insulte similaire mais moins clairement identifiable de son adversaire en le qualifiant en anglais de "putain de pédé".

Bastareaud s'est excusé

La commission de discipline "a déterminé que la nature de l'insulte aurait mérité un carton rouge", a précisé l'EPCR dans son communiqué. "Elle a estimé que l'infraction correspondait à la sanction minimale du barème des sanctions de World Rugby et a sélectionné six semaines comme point d'entrée."

"Étant donné qu'il n'y avait aucun facteur aggravant et, en prenant en compte le fait que le joueur ait plaidé coupable, la Commission a ensuite réduit la sanction de moitié (le maximum autorisé) avant de prononcer une suspension de trois semaines", a expliqué l'EPCR.

Après le match, Mathieu Bastareaud s'était rapidement excusé sur [Twitter](#), reconnaissant avoir "mal réagi en répondant à sa provocation". "J'en suis sincèrement navré pour les personnes que j'ai pu blesser", avait-il ajouté.

+ Plus d'actualité sur : [Top 14: calendrier et résultats du championnat de France de rugby](#)

- [Commotions cérébrales en série: le rugby est-il devenu trop violent?](#)
- [Top 14: terrible première pour un jeune de Clermont, K.O après un violent contact](#)
- [XV de France: pourquoi Bernard Laporte fait confiance à Jacques Brunel](#)